

Dossier de candidature

Formations d'ingénieur EiCnam
par l'apprentissage 2017-2018 - Reims

FORMATION D'INGENIEUR PAR L'APPRENTISSAGE, REIMS

Cochez la formation de votre choix

- EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
- EN INFORMATIQUE

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

ETAPE 1

Vous devez vous inscrire sur le formulaire de pré-inscription : <https://galao.cnam.fr/pre-inscription.php>

ETAPE 2

Vous devez nous envoyer **en parallèle** ce dossier de candidature complété (liste des pièces ci-dessous),
avant **le lundi 6 mars 2017**

Ces deux démarches sont obligatoires.

Ce dossier est constitué de :

- la demande d'inscription (**Partie 1**), rappelant vos coordonnées et votre cursus scolaire sur les quatre dernières années, **n'oubliez pas de coller une photo d'identité**,
- l'appréciation sur l'année d'obtention du DUT, du BTS ou tout autre cursus validant le niveau bac+2, complétée par vos enseignants et votre chef d'établissement. (**Partie 2**),
- une lettre de motivation justifiant votre projet de devenir ingénieur dans le secteur,
- un cv,
- une photocopie de vos bulletins scolaires de terminale et de vos années post-bac,
- le relevé des notes du baccalauréat,
- l'engagement de l'entreprise (**Partie 3**). Cette pièce du dossier n'est pas obligatoire pour démarrer la procédure de sélection, mais elle le deviendra pour l'inscription définitive,
- 6 timbres autocollants (tarif normal en vigueur).

Date limite de dépôt des dossiers

Votre dossier doit nous parvenir avant le **6 mars 2017**. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Première étude du dossier

Un jury examine votre dossier de candidature et sélectionne les candidats autorisés à poursuivre l'admission. Vous serez informés par courrier électronique de cette décision et invités **à la journée de tests et d'entretien**.

Entretien et tests écrits de positionnement (Détails - Partie 4)

Une journée de tests est organisée le **samedi 11 mars**, où vous passerez les tests nationaux communs à tous les établissements de l'EiCnam ainsi qu'un test spécifique à la formation choisie et un entretien de motivation.

Classement des candidats

La commission pédagogique classera ensuite les candidats par ordre de mérite en s'appuyant sur le dossier, les tests et l'entretien.

Inscription définitive

Si vous confirmez votre inscription, nous vous inviterons **début juillet 2017** à vous inscrire définitivement en présentant votre attestation de réussite au diplôme prérequis et l'engagement de l'entreprise. Vous réglerez aussi les droits d'inscription pour l'année 2017/2018 (à titre indicatif, ils s'élevaient à 610€ en septembre 2016).

Pour le cycle ingénieur **en BTP et en Informatique** : la rentrée est prévue **début septembre 2017**.

Partie 1 : DEMANDE D'INSCRIPTION En 1^{ère} année du cycle d'ingénieur

EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS EN INFORMATIQUE

DOSSIER A RETOURNER AU
Cnam Grand Est, Rue des Crayères - BP 1034, 51687 REIMS Cedex 2

Candidat(e)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance : Département :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :/...../...../...../..... Courriel :

Cursus suivi

Année	Etablissement fréquenté	Classe suivie	Spécialité
2016/2017			
2015/2016			
2014/2015			
2013/2014			

Comment avez-vous découvert cette formation ?

Sur Internet : Moteur de recherche (Google, Yahoo, etc...) Annuaire de formations Youtube Réseaux sociaux
 E-Mailing www.onisep.fr www.letudiant.fr www.studyrama.fr Autre :

Lors d'un événement : Portes ouvertes Salon emploi ou formation Présentation dans votre établissement
 autre :

Dans un organisme : Dans votre établissement, par l'un de vos enseignants Dans un centre d'informations (CIO, SIOU, etc...) En entreprise Pôle Emploi Cabinet conseil/ CIBC Point infos Conseil CFA
 autre :

Dans la presse : Presse locale Guide Onisep Guide Studyrama Guide l'Etudiant autre :

Autres : Affichage Tract/brochure Radio (précisez :) Relations personnelles

**Partie 2 : APPRECIATIONS SUR L'ANNEE D'OBTENTION
du DUT, du BTS ou autre diplôme équivalent**

Nom du candidat :

Nom et adresse de l'établissement fréquenté :

Matière	Appréciations du professeur	Nom du professeur Signature	Moyenne de l'élève	Position de l'élève dans la classe			
				1 ^{er} quart	2 ^{ème} quart	3 ^{ème} quart	4 ^{ème} quart
Mathématiques							
Expression							
Langue vivante							

En fonction du parcours choisi :

Résistance des matériaux (RDM)							
Informatique Précisez la matière :							

Avis du chef d'établissement :

Avis de poursuite d'études en Cycle d'ingénieur par l'apprentissage au Cnam

EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS EN INFORMATIQUE

Très favorable

Favorable

Neutre

Défavorable

Fait à le

Visa du chef d'établissement

Partie 3 : ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

L'ENTREPRISE

Nom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :/...../...../...../..... Télécopie :/...../...../...../.....
Nom de l'interlocuteur pour ce dossier :
Courriel :

est désireuse de conclure un contrat d'apprentissage avec

LE CANDIDAT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :/...../...../...../..... Courriel :

dans le cadre d'un cycle d'ingénieur par apprentissage au Cnam

- En BTP** : Option Bâtiment Option Travaux Publics Option Ingénierie
 En Informatique, option Système d'information

LE MAITRE D'APPRENTISSAGE (nécessité pour le maître d'apprentissage d'être du niveau ingénieur ou équivalent)

Nom : Prénom :
Téléphone :/...../...../...../.....
Courriel :

Diplôme(s) obtenu(s) et/ou formation continue :

Fonction actuelle dans l'entreprise et date de prise de fonction :

Emplois déjà occupés :

Le Centre de Formation des Apprentis BTP 51 et le Centre de Formation des Apprentis du Supérieur, respectivement pour le cycle d'ingénieur en BTP et pour celui en informatique sont les gestionnaires régionaux en matière d'apprentissage de ces formations et perçoivent à ce titre la totalité des coûts de formation sous forme de subventions régionales réservées à l'apprentissage. L'entreprise s'engage néanmoins à verser tout ou partie du quota correspondant à sa taxe d'apprentissage à l'un de ces CFA.

Fait à, le
Le Responsable de l'entreprise,

Partie 4 : DETAILS DES TESTS DE RECRUTEMENT

Tests de positionnement :

Vous allez passer des tests pour évaluer vos connaissances de base. Ils ont pour but de vérifier que vous avez les compétences minimales pour suivre avec profit des enseignements menant à un diplôme d'ingénieur. Pour chaque test, un niveau minimal a été fixé par les enseignants, en dessous duquel l'élève ne peut être admissible. Si vous êtes actuellement dans un cycle scientifique de niveau bac+2, tout cela doit faire partie de vos acquis, mais si vous avez interrompu vos études depuis un certain temps et si vous êtes motivé, il est préférable de vous rafraîchir la mémoire.

Programmes de révision :

Anglais :

QCM de 45 minutes. Les questions portent sur la grammaire, le vocabulaire et la compréhension de textes. Ce test est de même nature que les tests internationaux (Toeic, Toefl, Bulats...).

Français :

QCM de 20 minutes sur de la compréhension d'un texte.

Maths :

QCM de 60 minutes, pas de calculatrices autorisées.

Le niveau de ce test est élémentaire car il s'adresse à des candidats ayant des formations assez différentes. Voici les compétences qui sont évaluées :

- relations algébriques élémentaires, identités remarquables,
- nombres complexes, écriture cartésienne et notation exponentielle,
- propriétés des polynômes,
- fonctions de \mathbb{R} dans \mathbb{R} , représentation graphique,
- fonctions trigonométriques, et fonctions usuelles,
- dérivation,
- intégration,
- fonctions de plusieurs variables, calcul différentiel,
- géométrie dans \mathbb{R}^3 , produit scalaire, produit vectoriel,
- calcul matriciel,
- équations différentielles du premier ordre,
- équations différentielles du second ordre linéaires à coefficients constants.

Entretien :

20 minutes, avec un professionnel et un enseignant, afin de préciser votre projet professionnel.

Test spécifique à la formation :

Résistance des matériaux :

(cf. programme DUT Génie Civil Construction durable).

Informatique :

(cf. programme DUT Informatique).